

---

## À l'occasion du Jour international de lutte contre les plantations d'arbres, définissons les forêts en respectant leur véritable signification

Le 21 septembre, plusieurs activités seront coordonnées dans le monde entier pour célébrer le Jour international de lutte contre les plantations d'arbres.

Pour le WRM, ce sera aussi l'occasion de contester la définition de forêt que donne la FAO, qui a des implications importantes et graves puisqu'elle considère comme une forêt même une plantation d'arbres exotiques en régime de monoculture. C'est pourquoi, ce 21 septembre, une lettre ouverte sera présentée à la FAO, signée par plus de six cents scientifiques du monde entier qui manifestent leur désaccord et appellent la FAO à entamer un processus de révision de cette définition. Les signatures seront reçues jusqu'au 21 septembre, à l'adresse [http://www.wrm.org.uy/forests/letter\\_to\\_the\\_FAO.html](http://www.wrm.org.uy/forests/letter_to_the_FAO.html).

Dans le cadre de ces actions, une nouvelle vidéo, produite par le WRM, sera lancée le 21 septembre. « Forests, much more than a lot of trees » présente des témoignages d'habitants des forêts du monde entier qui disent ce que la forêt signifie pour eux, et sera disponible sur notre site web.

Nous lancerons aussi le nouveau document d'information du WRM « La définition de forêt », où nous présentons les raisons pour lesquelles nous devons continuer de contester la définition de forêt que donne la FAO, une agence financée par des fonds publics, et où nous expliquons comment cette définition a constamment des effets négatifs sur la vie de très nombreuses communautés du monde et affaiblit leurs luttes pour vivre dignement.

Le document, la vidéo et la liste définitive de signatures seront publiés sur notre site web le 21 septembre. Restez aux écoutes !

À l'occasion du Jour international de lutte contre les plantations d'arbres, résistons à l'expansion des plantations d'arbres en régime de monoculture, définissons la forêt en lui donnant sa véritable signification.